BESANÇON
VILLE D'ART & D'HISTOIRE

FOCUS

LA VILLE AU FIL DE L'EAU



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE


VEVE DE BESANÇON
DESSINÉE SVR LE PLAN
EN RELIEF LEVÉ PAR LES
ORDRES DV ROY EN LAN
1691

Le Doubs entoure presque la ville entière d'un cercle qu'on dirait tracé au compas ; l'espace que la rivière laisse libre ne mesure pas plus de seize cents pieds, et une montagne élevée le ferme si complètement que la rivière en baigne la base des deux côtés. Un mur qui fait le tour de cette montagne la transforme en citadelle et la joint à la ville.

Jules César, Guerre des Gaules

Le Doubs, dont le méandre enserre l'éperon rocheux de la colline Saint-Étienne, a profondément marqué le destin de Besançon. Cette configuration géographique remarquable a déterminé l'implantation des premières populations et assuré pendant des siècles la protection naturelle du site.

Omniprésente, l'eau a pourtant toujours posé des défis considérables. Le Doubs n'a jamais été exploité pour la consommation : crues limoneuses, rejets artisanaux puis industriels ont durablement compromis sa qualité. La rivière a néanmoins été pleinement mise au service du développement économique — moulins, transport du bois, brasseries, soieries — et a animé le quotidien des lavandières et des bateliers qui en vivaient.

L'eau a également représenté une menace et un enjeu stratégique. Crues dévastatrices, contaminations propagatrices d'épidémies, elle est prise en compte par Vauban dans sa conception défensive de la ville : le Doubs a occupé une place centrale dans les réponses que Besançon a apportées à ces dangers successifs. Ponts et aménagements de quais, puis réseaux modernes de distribution et d'assainissement témoignent de cette capacité d'adaptation continue.

Vecteur de bien-être collectif, l'eau a traversé les siècles sous toutes ses formes, des thermes antiques aux bains-douches municipaux du XX^{e} siècle, révélant une relation à la fois vitale, économique et culturelle entre les Bisontins et leurs rivières.

Germain Bourrelier, vue cavalière, 1691,
Besançon, musée du Temps, D.1816.1.49
© Besançon, musée du Temps, Éric Châtelain

SOMMAIRE

SOMMAIRE 5

BESANÇON ET L'EAU : UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR LES RIVIÈRES 6
Le Doubs, au cœur de la ville 6
Le karst : l'eau cachée sous la ville 7
Le ruisseau de la Mouillère : un cours d'eau urbain 8

S'ALIMENTER EN EAU : LES RÉSEAUX HYDRAULIQUES URBAINS 10
L'aqueduc antique 10
Capter et puiser l'eau sous l'Ancien Régime 12
Le XIX^{e} siècle : l'arrivée des réseaux modernes 16
L'eau aujourd'hui : un service essentiel 18

FRANCHIR LA RIVIÈRE ET CIRCULER SUR LE DOUBS 20
Les ponts et passerelles de Besançon 20
Les passages d'eau et les bacs 27
Le canal du Rhône au Rhin : relier Besançon à la région 29

PRODUIRE ET TRAVAILLER AVEC L'EAU 30
Les moulins de Besançon : l'énergie du Doubs au service de la ville 30
Les usages domestiques : les barques lavandières 32
La production industrielle : soieries, papeterie et brasserie 33
Profiter de la rivière : les loisirs sur le Doubs 36

LA VILLE ET LA RIVIÈRE : ACCÈS, AMÉNAGEMENTS ET QUALITÉ DE L'EAU 37
La rivière comme élément de défense 37
Les ports fluviaux sous l'Ancien Régime 41
Aménagement des quais au XIX^{e} siècle 44
Crues et inondations 45
Pollution de la rivière : eaux usées, élevage et industries 47

HYGIÈNE ET USAGES CORPORELS DE L'EAU 49
Les thermes romains 49
Étuves et bains 50
Les bains en rivière 51
Les bains-douches municipaux 52
Le thermalisme 54

BIBLIOGRAPHIE 55

GLOSSAIRE 57

BESANÇON ET L'EAU : UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR LES RIVIÈRES

LE DOUBS, AU CŒUR DE LA VILLE

Le Doubs prend sa source à Mouthe, à 944 mètres d'altitude, avant de traverser les départements du Doubs, du Jura et de la Saône-et-Loire, puis de rejoindre la Saône à Verdun-sur-le-Doubs. Besançon se situe sur le cours moyen de la rivière, en amont de la confluence avec la Loue. La ville est née de la rencontre spectaculaire entre le relief jurassien et le tracé du Doubs. Ce site exceptionnel, décrit dès l'Antiquité par Jules César dans La Guerre des Gaules, se caractérise par un méandre presque circulaire, fermé par un éperon rocheux dominant la ville.

Rivière emblématique de Besançon, le Doubs se distingue par un débit important mais très variable. Son débit moyen est élevé, mais il connaît de fortes fluctuations au fil des saisons et des épisodes climatiques. Cette irrégularité s'explique par la nature karstique de son bassin versant et par la présence de nombreuses zones urbanisées, qui favorisent des montées rapides des eaux.



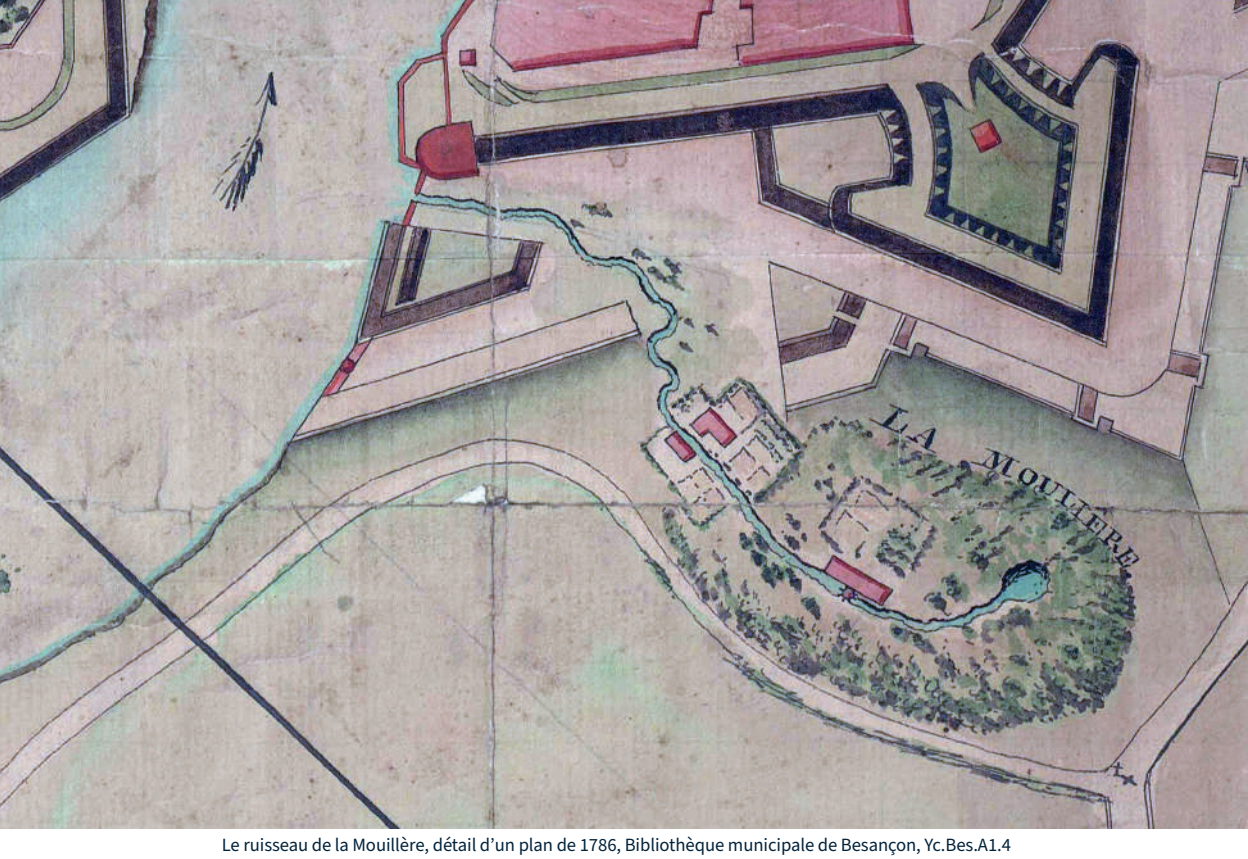
Quai Veil-Picard
© Ville de Besançon

LE KARST : L'EAU CACHÉE SOUS LA VILLE

Le karst est un phénomène directement lié à la situation hydrogéologique particulière de Besançon, bâtie sur un réseau de dolines* et de failles. Le sous-sol calcaire du massif du Jura est en effet naturellement sujet à la karstification, c'est-à-dire à la corrosion du calcaire sous l'effet de l'eau, qui engendre la formation de vastes circulations souterraines. Ce façonnement du karst résulte de la présence, dans le massif jurassien, de couches calcaires solubles reposant sur un substrat marneux, argileux et imperméable. L'association de ces roches fracturées par l'activité tectonique et les précipitations abondantes favorise la dissolution du calcaire, entraînant la création de galeries et de rivières souterraines recueillant les eaux infiltrées à travers les sols. Les eaux des rivières qui parcourent le massif du Jura, notamment celle de la Mouillère, proviennent des bassins versants qui collectent les précipitations par ruissellement ou infiltration.

Le réseau karstique, particulièrement dense sous Besançon, est à l'origine de phénomènes géologiques notables, comme l'effondrement survenu rue de Vesoul en 2024. La nature du sol bisontin constitue une donnée majeure de l'urbanisme local. Elle est désormais prise en compte dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), notamment à travers l'inventaire des 1 100 cavités ou dolines recensées sur le territoire communal (environ 7 000 pour le Grand Besançon Métropole).

Les * renvoient au glossaire page 55



Le ruisseau de la Mouillère, détail d'un plan de 1786, Bibliothèque municipale de Besançon, Yc.Bes.A1.4

LE RUISSEAU DE LA MOUILLÈRE : UN COURS D'EAU URBAIN

Le ruisseau de la Mouillère serpente entre l'extrémité du parking Isenbart, où il s'enfonce dans un siphon d'une cinquantaine de mètres, et la tour de la Pelote. Son bassin versant, estimé à environ 30 km^2, prend naissance dans la forêt de Chailluz et traverse la commune de Thise avant de rejoindre la Boucle.

Au Moyen Âge, le vallon de la Mouillère joue un rôle défensif, la tour de la Pelote et ses fortificationse assurant la jonction entre les espaces intra et extra-muros de la ville. Au XVI^e siècle, lors des discussions sur les sources susceptibles d'alimenter la ville en eau, un citoyen bisontin propose de tirer parti du ruisseau pour approvisionner la Boucle. Le projet est toutefois abandonné en 1538, à la suite des réserves émises par une commission qui met en avant la turbidité* fréquente de l'eau ainsi que son tarissement durant les périodes de sécheresse.

Le ruisseau a subi d'importantes transformations au fil du temps. Il a notamment été partiellement couvert lors de la construction du parking Isenbart et de l'aménagement de l'avenue Foch. Consciente de la valeur écologique et patrimoniale de ce cours d'eau, la Ville de Besançon conduit depuis plusieurs années des actions en faveur de l'amélioration du fonctionnement écologique et morphologique des rivières urbaines. La restauration du ruisseau, inscrite depuis 2022 au plan d'actions du contrat de rivière « Vallée du Doubs et territoires associés », s'inscrit dans cette dynamique. Ce projet vise à redonner vie à ce secteur et à en valoriser le patrimoine naturel et historique. Le ruisseau, dont la température moyenne se maintient entre 11 et 12 °C, contribue également à rafraîchir le quartier et à renforcer le confort urbain.

LA FONTAINE DISPARUE DE BILLECUL

Découverte en 1802, la source de Billecul – résurgence secondaire de la source de la Mouillère – se situait en aval de l'actuel pont de la République. On y accédait alors par l'avenue d'Helvétie, et les Bisontins s'y approvisionnent régulièrement en eau tout au long du XIX^{e} siècle.

En 1907, le projet de suppression de la source dans le cadre du réaménagement de l'avenue d'Helvétie provoque une vive réaction de la population. Finalement, la source est conservée et aménagée sous la forme d'une rocaille en 1911 par l'architecte paysagiste Henri Michel. Elle subsiste ainsi plusieurs décennies avant de disparaître dans les années 80, lors des travaux de réaménagement des berges de l'avenue d'Helvétie et de la création du jardin des Sens datés de 1985-88.

Source et cascade Billecul, 1912, Edit. Gaillard-Prêtre, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P48-0021



S'ALIMENTER EN EAU : LES RÉSEAUX HYDRAULIQUES URBAINS

L'AQUEDUC ANTIQUE

Le Doubs n'ayant jamais pu être exploité pour la consommation — ses crues fréquentes, chargées de limons et de déchets, rendent ses eaux impropres à la boisson — les habitants de Besançon cherchent dès l'Antiquité des alternatives pour approvisionner leur cité. Les Romains y déploient un ambitieux système hydraulique dont la pièce maîtresse est un aqueduc, probablement construit sous la dynastie des Flaviens, dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. Un chantier d'une telle envergure suppose le soutien financier de l'Empire, tant son coût est considérable.

L'ouvrage s'étire sur une dizaine de kilomètres à travers cinq communes. Prenant sa source à la résurgence d'Arcier, il épouse le relief en longeant le Doubs à mi-coteau avant de rejoindre le cœur de Vesontio, capitale des Séquanes, au plus près de la Porte Noire et du quartier monumental de la cité antique.

Enfoui pour l'essentiel sous terre, l'aqueduc a néanmoins survécu en partie jusqu'à nous et bénéficie aujourd'hui d'une protection au titre des monuments historiques. Quelques tronçons demeurent visibles, en particulier sous le parking du Conseil régional, ainsi qu'au square Castan. Sa construction reflète le savoir-faire romain : voûte en maçonnerie, enduit de mortier hydraulique garantissant l'imperméabilité du canal, et trappes de visite assurant sa maintenance.

À son terminus, un bassin de répartition — le *castellum divisorium*, partiellement préservé — prend en charge la distribution de l'eau à travers la ville. Large d'environ cinq mètres, il alimente un réseau de conduites desservant les fontaines, les équipements collectifs ainsi que les demeures des notables les plus fortunés.

Les Romains dotent ainsi Besançon d'un véritable réseau hydraulique urbain. Dans plusieurs rues, des galeries d'égouts complètent ce dispositif en assurant l'évacuation des eaux usées et pluviales, témoignant d'une gestion avancée de l'eau dès l'Antiquité.



Plan de l'aqueduc d'Arcier dressé à l'instigation du Préfet de Villier du Terrage en 1819 Besançon, Archives départementales du Doubs, 0 plan 4

CAPTER ET PUISER L'EAU SOUS L'ANCIEN RÉGIME

LES PUITS MÉDIÉVAUX ET MODERNES

Au Moyen Âge, la population diminue et les besoins en eau sont moins importants que durant l'Antiquité; l'aqueduc est certainement abandonné durant le haut Moyen Âge.

L'approvisionnement domestique médiéval repose principalement sur les citernes et les puits, captant l'eau de la nappe phréatique contenue dans le système karstique sous-jacent.

Les puits se situent soit sur l'espace public, soit dans des propriétés privées. En 1736, les comptes de la Ville mentionnent l'entretien de 38 puits dans la Boucle et de sept autres dans le quartier Battant.



LES FONTAINES DE LA RENAISSANCE

Les premières fontaines attestées à Besançon sont implantées dans le quartier de Battant. En 1457, quatre fontaines y sont établies, respectivement place Jouffroy d'Abbans, place Bacchus, à Charmont et dans la bannière* d'Arènes. Elles sont alimentées par une dérivation de la source de Fontaine-Argent, dont le débit reste toutefois limité.

En 1541, la municipalité décide d'étendre le réseau en créant trois nouvelles fontaines dans la Boucle. Faute d'un débit suffisant pour desservir l'ensemble des installations, les fontaines de Charmont et d'Arènes sont alors supprimées.

Les nouvelles fontaines sont construites le long de la Grande Rue : contre l'hôtel de ville, à proximité du couvent des Carmes et à l'hôtel de la Tour-Saint-Quentin.

L'eau est acheminée jusqu'à ces fontaines par des bournels, des tuyaux formés de troncs d'arbres évidés et assemblés par des viroles en fer, qui franchissent le Doubs par le pont Battant. À l'origine, les fontaines sont équipées de simples cuves en bois, sans robinet ni système de trop-plein. L'eau s'écoule donc librement dans la rue, provoquant des infiltrations dans les caves et des problèmes de gel en période hivernale.

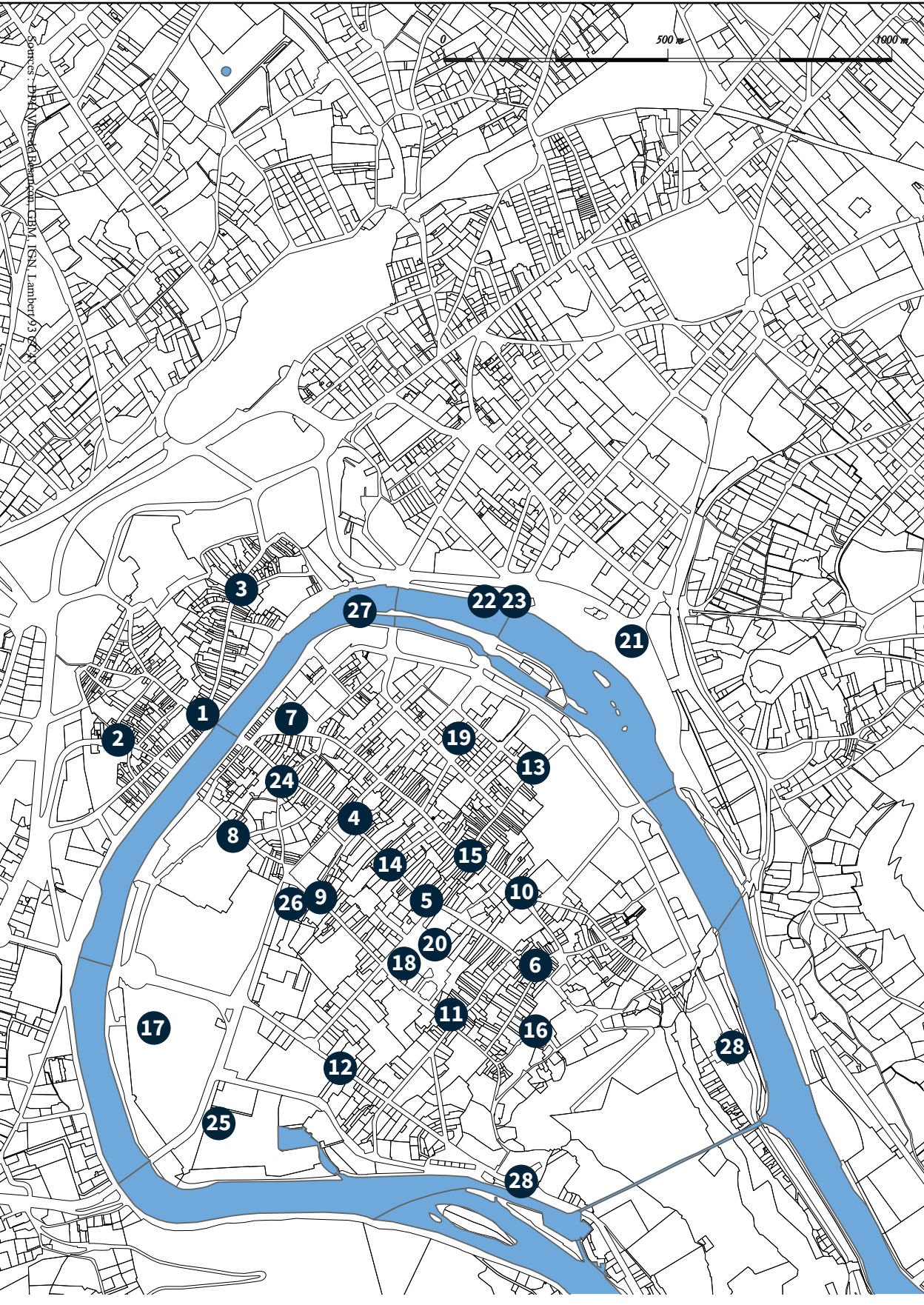
Le débit des fontaines demeure modeste. L'alimentation par gravité entraîne une perte progressive de pression : plus l'eau progresse vers le haut de la Grande Rue, plus le débit diminue. Cette contrainte technique conduit notamment à la condamnation assez tôt de la fontaine de la place Saint-Quentin, actuelle place Victor Hugo.

En 1557, le fontainier Francisque Dantre propose d'exploiter deux sources situées à une altitude plus élevée sur les pentes de Bregille : la source de la Doin et celle du Moine, dans le vallon des Mandeliers, avec l'accord de l'archevêque, propriétaire des terrains. Deux ans plus tard, en 1559, deux nouvelles conduites acheminent l'eau par les portes de Battant et du Petit-Battant, tandis que les anciennes canalisations issues de Fontaine-Argent sont démontées. À la fin du XVI^{e} siècle, six fontaines sont en service à Besançon : deux à Battant et quatre dans la Boucle. Vers 1724, les canalisations en bois sont progressivement remplacées par des tuyaux en fonte, ce qui permet de réduire les pertes d'eau et d'améliorer durablement le fonctionnement du réseau.

L'entretien de ces installations, particulièrement coûteux, est placé sous la responsabilité d'un gouverneur désigné comme commissaire aux fontaines. Celui-ci est assisté d'un maître des fontaines et de fontainiers chargés de surveiller quotidiennement les ouvrages et les concessions.

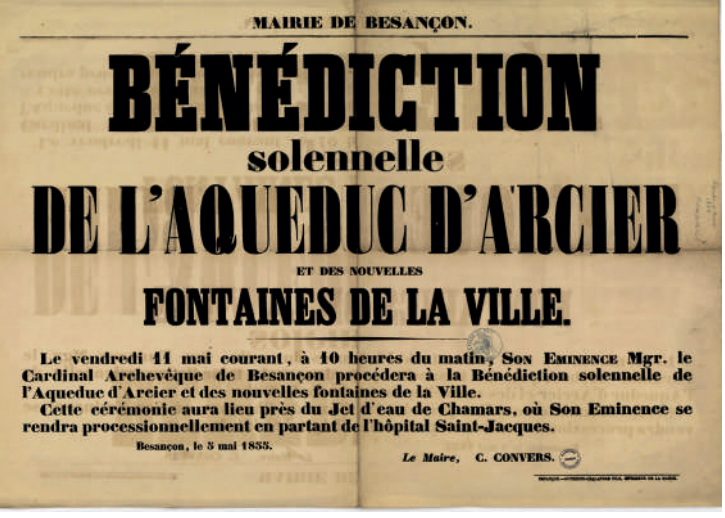
Claude Lullier, détail de la fontaine des Carmes, Grande rue © Ville de Besançon, Direction Patrimoine Historique

Entre 1563 et 1579, une commande est passée au sculpteur Claude Lullier pour quatre statues destinées à orner les fontaines de la ville. Le Neptune qui orne la fontaine installée sur le mur extérieur du couvent des Grands Carmes, au 88 Grande Rue, est le seul témoignage encore en place de cet ensemble de la Renaissance.


0
500 m
1000 m
Sources : DRAW Urban Research, OSM, ISN, Lambert 93 CC47
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
28

LES FONTAINES PUBLIQUES

1. Fontaine du Pilori, de la Madeleine : 1457 ; reconstruction : vers 1582 ; destruction : vers 1882
2. Fontaine d'Arènes : 1457 (non localisée) ; Fontaine Marulaz : 1854
3. Fontaine Bacchus : 1457 ; reconstruction : 1579-80 ; déplacée devant les Carmes déchaussés : vers 1761 ; reconstruction : 1853-54
4. Fontaine de l'hôtel de ville : 1541 ; reconstructions ou modifications : 1568, 1860, 2021
5. Fontaine des Carmes : 1541, reconstruction : 1565
6. Fontaine de la place Saint-Quentin (actuelle place Victor Hugo) : 1541, reconstructions ou modifications : 1579, 1698 (retrait de la Nymphe et déplacement de la fontaine), 1728, 1997 : installation de La Source de Jens Boettcher
7. Fontaine du marché au poisson : 1564 ; Fontaine de la place Neuve : 1752 ; destruction : 1792 ; Fontaine des Eaux d'Arcier : 1854
8. Fontaine du collège : attestée dans les archives au XVI^{e} siècle ; reconstruction : 1854, 1899 : installation du buste de Pasteur
9. Fontaine des Clarisses : 1698 ; reconstruction : 1755
10. Fontaine Dauphine : 1736 ; Fontaine de l'État-Major : reconstruction : 1900
11. Fontaine du Doubs : 1747
12. Fontaine des Dames : 1785
13. Borne-fontaine Saint-Paul : 1793 ; destruction : 1844
14. Fontaine de la rue Baron : 1796 ; destruction : 1838
15. Fontaine de la rue des Granges : 1844
16. Fontaine-bassin de Saint-Jean : 1854
17. Fontaine de Chamars : 1855
18. Cascade Granvelle : 1860
19. Fontaine de Diane : 1864
20. Fontaine Wallace : 1884
21. Rocaille de Micaud : 1885
22. Fontaine Billecul : 1911 ; destruction : vers 1985
23. Bassin Hilaire de Chardonnet : 1936
24. Fontaine de la place Pasteur : 1974 ; démontage : 2007
25. Nymphée du Conseil général : 1975
26. Fontaine de la Mairie : 1992
27. Le Minotaure : 1993
28. Delta du Doubs : 1996



MAIRIE DE BESANÇON.

BÉNÉDICTION
solennelle
DE L'AQUEDUC D'ARCIER
ET DES NOUVELLES
FONTAINES DE LA VILLE.

Le vendredi 11 mai courant, à 10 heures du matin, Son Eminence Mgr. le Cardinal Archevêque de Besançon procédera à la Bénédiction solennelle de l'Aqueduc d'Arcier et des nouvelles fontaines de la Ville.
Cette cérémonie aura lieu près du Jet d'eau de Chamars, où Son Eminence se rendra processionnellement en partant de l'hôpital Saint-Jacques.

Besançon, le 5 mai 1855.

Le Maire, C. CONVERS.

Affiche, Bénédiction de l'aqueduc d'Arcier, 1855, Archives municipales de Besançon, 5 Fi 23

LE XIX^{e} SIÈCLE : L'ARRIVÉE DES RÉSEAUX MODERNES

Au XIX^{e} siècle, l'alimentation en eau devient un enjeu majeur pour Besançon, en pleine croissance. Plusieurs solutions sont alors envisagées. L'idée de puiser directement l'eau dans le Doubs est rapidement écartée, la qualité de l'eau du fleuve ne permettant pas une filtration satisfaisante. En 1819, Devilliers du Terrage étudie la possibilité de remettre en service l'aqueduc antique, mais ce projet ne connaît pas de suite.

La Ville se tourne finalement vers les sources d'Arcier, considérées comme les seules capables de fournir une eau potable en quantité suffisante. Pour sécuriser cet approvisionnement, elle procède à l'expropriation des terrains concernés et devient progressivement propriétaire des sources : la source haute en 1837, puis la basse en 1860.

La conception du nouvel aqueduc est confiée à Louis-Charles Mary, ingénieur des eaux de la Ville de Paris, déjà reconnu pour son travail sur les adductions d'eau d'Amiens et de Bordeaux. Le projet bisontin, approuvé par le conseil municipal en 1847, s'inscrit dans le contexte des grands chantiers hydrauliques menés en France au même moment, notamment à Paris. Peu présent sur le terrain, Mary confie la supervision locale des travaux à Alphonse Delacroix, architecte de la Ville.

Achevés en 1854, les travaux consistent en la construction d'un aqueduc reprenant globalement le tracé de l'ouvrage antique, mais situé à une altitude plus élevée afin d'alimenter le quartier Saint-Jean. Le projet prévoit également l'aménagement des sources d'Arcier, l'édification de deux réservoirs — l'un près de la cathédrale, l'autre devant le fort Griffon — ainsi que l'installation d'un réseau de canalisations. Il comprend en outre le creusement des premiers égouts urbains, la mise en place de trois fontaines publiques (places Bacchus, de la Révolution et Marulaz) et l'installation des premières bornes-fontaines.

Une fois ces équipements mis en service, les habitants peuvent s'abonner au réseau et disposer d'un point d'eau au pied de leur immeuble, grâce à un robinet installé dans la cour. Dès 1878, près de 40 % des logements du centre-ville sont ainsi raccordés à l'eau courante, marquant une étape décisive dans l'amélioration des conditions de vie à Besançon.



La fontaine des eaux d'Arcier © Direction Patrimoine Historique

La fontaine de la place de la Révolution, construite en 1854, se distingue par son ampleur et ses dimensions. Haute de dix mètres, elle était autrefois surmontée d'une vasque de quatre mètres de diamètre qui s'effondra et se brisa six ans après son installation. Elle symbolise l'arrivée de l'eau à Besançon.

L'EAU AUJOURD'HUI : UN SERVICE ESSENTIEL

Malgré le retour des eaux d'Arcier en 1854, l'approvisionnement en eau de Besançon reste un défi jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.

Le service des eaux de la ville multiplie les sources pour répondre à la croissance urbaine et aux besoins d'une population en expansion. Plusieurs captages successifs sont réalisés, parmi lesquels ceux des alluvions du Doubs aux Prés-de-Vaux en 1922 et des eaux de la Loue en 1969, les plus importants de cette période. Pour stocker cette eau, un certain nombre de réservoirs sont construits à Chailluz, Planoise, Rosemont, Fort-Benoît, Montboucons, Clairs-Soleils et à proximité du fort Griffon.

L'alimentation en eau de la ville repose sur plusieurs ressources : les eaux d'Arcier, traitées à la station de La Malate ; la Loue, captée à Chenecey puis traitée sur place avant d'être acheminée vers le réservoir de Planoise ; les forages de Novillars, réalisés dans les calcaires à environ 100 mètres de profondeur ; ainsi que le champ captant de Chailluz. Le quartier de la Chapelle-des-Buis est, quant à lui, alimenté par le syndicat de la Haute Loue.

En 2018, la compétence eau potable a été transférée à Grand Besançon Métropole. En 2026, la régie Communautaire exploite directement la production et la distribution d'eau potable sur 39 communes, dont Besançon, soit 163 456 habitants chaque jour, par le biais de 24 stations de pompages et de captages.

Avant distribution, l'ensemble de ces eaux est soumis à des traitements rigoureux de potabilisation et de désinfection. Depuis 2006, la qualité de cette eau est mise en valeur à travers la marque « La Bisontine ». Sa version pétillante, issue des eaux de Chenecey, est gazéifiée puis embouteillée par l'entreprise Rième.

La Bisontine pétillante, édition spéciale, étiquette réalisée par Julien Boschiero, 2012 © Ville de Besançon





Usine de traitement des eaux de la Malate, Fonds Jean-Paul Tupin,
Archives municipales de Besançon, 6Fi437

LE CENTRE DE TRAITEMENT DES EAUX

Située chemin des Vignes, sur la commune de Montfaucon, l'Usine de Traitement d'Eau Potable (UTEP) de La Malate joue aujourd'hui un rôle essentiel dans l'alimentation en eau de Besançon. Construite en 1934-1935, en dérivation de l'aqueduc d'Arcier, elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de modernisation, en 1976, 1992, puis plus récemment entre 2021 et 2024.

L'usine fonctionne en continu, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Elle traite l'eau issue de la source d'Arcier et assure environ 45 % des besoins en eau potable de la ville. Chaque année, près de 2,8 millions de mètres cubes d'eau y sont traités, correspondant à la consommation d'environ 50 000 habitants.

Une fois traitée, l'eau est refoulée à débit variable, compris entre 300 et 1 000 m^3 par heure, vers le réservoir du Griffon, situé dans le parc des Glacis. De là, elle est distribuée dans le réseau urbain pour alimenter les habitants de Besançon.

FRANCHIR LA RIVIÈRE ET CIRCULER SUR LE DOUBS

LES PONTS ET PASSERELLES DE BESANÇON

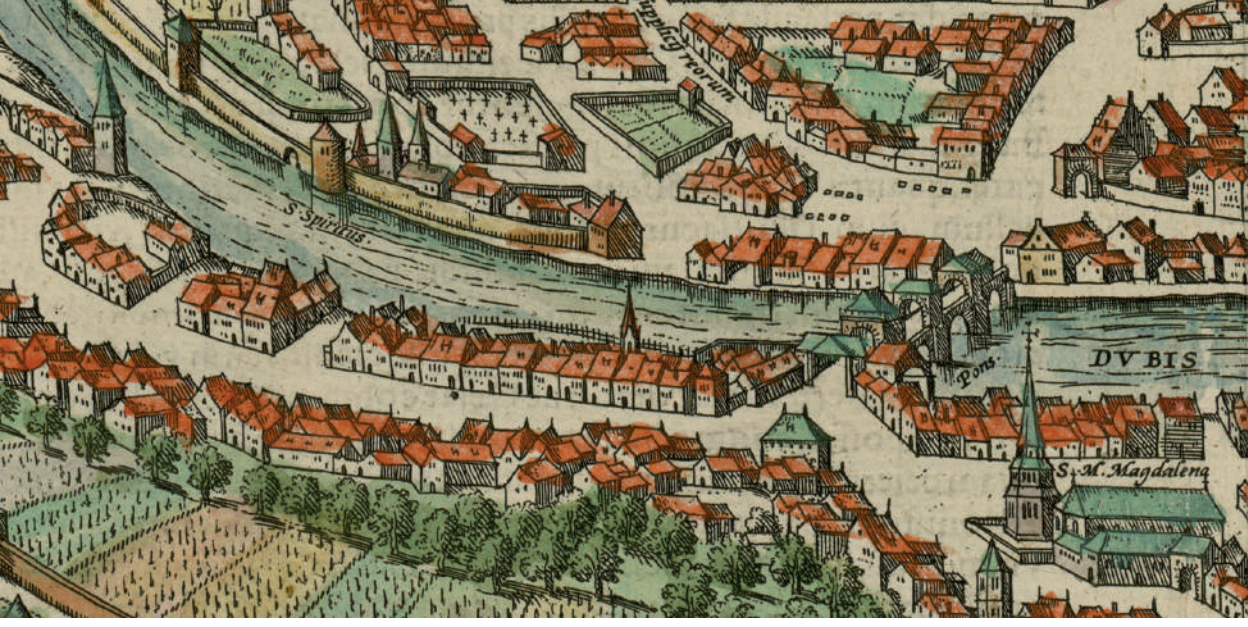
Depuis l'Antiquité, le pont Battant assure la traversée du Doubs. Jusqu'au XVII[e] siècle, il demeure le seul point de passage permanent de la ville, jouant un rôle à la fois protecteur et contraignant : s'il renforce la défense naturelle qu'offre le méandre du Doubs, il contribue également à l'enclavement durable de la Boucle.

Le 24 décembre 1687, une délibération municipale décide la construction d'une passerelle démontable en bois au niveau du bastion de Bregille. Achevée en 1689, elle est aussitôt dotée d'un réseau de canalisations alimenté par la source de Bregille, venant remplacer celui qui cheminait jusqu'alors par le pont Battant.

La levée des servitudes militaires au XIX[e] siècle ouvre une nouvelle phase dans le développement urbain de Besançon, en rendant possible l'extension de la ville au-delà de ses fortifications. En 1837, la passerelle de Bregille est reconstruite en pierre et ouverte à la circulation ; l'inauguration du pont Saint-Pierre suit dès l'année suivante.

Le pont Canot est à son tour édifié à l'ouest en 1877. La construction du quai Veil-Picard entre 1879 et 1884, puis la mise en service du tramway en 1897, accompagnent ce mouvement en favorisant l'installation d'une population ouvrière dans le quartier de Canot.

La Seconde Guerre mondiale entraîne la destruction de l'ensemble des ouvrages d'art de la ville reconstruits par la suite grâce à la technique alors innovante du béton précontraint. L'édification du pont Charles-de-Gaulle en 1968 marque enfin un tournant décisif : offrant une nouvelle entrée vers le centre ancien, il s'inscrit dans une transformation urbaine plus large, rendue possible par la cession en 1962 des terrains militaires de la gare d'eau et de l'arsenal, qui permettra la création d'un nouveau quartier institutionnel à l'architecture résolument moderne.



Pierre d'Argent, Le pont Battant en 1575, Vue cavalière de Besançon (détail),
Bibliothèque municipale de Besançon, GEC BES 8.4

LE PONT BATTANT : *De l'Antiquité à la conquête française*

Jusqu'au XIX^e^ siècle, le pont Battant reste le seul pont en pierre de Besançon, sans doute construit à l'emplacement d'un passage plus ancien, peut-être d'origine protohistorique. Le pont romain est généralement daté du I^er^ siècle après J.-C. Au fil des siècles, il connaît de nombreuses réparations et transformations : il est raccourci selon les variations du Doubs, puis élargi pour s'adapter à l'évolution des modes de circulation.

Le pont primitif mesurait environ 110 mètres de long pour cinq mètres de large. Le nombre exact d'arches reste incertain, les estimations variant entre cinq et sept. Chaque pile était équipée d'avant-becs* protégeant la structure en amont, en détournant les troncs et autres débris charriés par le courant. Aujourd'hui, il subsiste peu d'éléments du pont antique, mais la base des fondations de la pile située entre la première et la deuxième arche reste visible sous le pont, côté ville.



Sources : DPH Ville de Besançon, GBM, IGN

PONTS ET PASSERELLES DE BESANÇON
Principales dates d'édifications

1. Pont Battant : I^er^ siècle ap. J.C. ; reconstructions : 1953, 2014
2. Passerelle, puit pont de Bregille : 1688 ; reconstruction : 1837
3. Pont de la République : 1838 ; reconstruction : 1885
4. Pont de l'artillerie : 1876 ; destruction : avant 1881
5. Pont Canot : 1877
6. Pont de Velotte : 1882
7. Pont chemin de fer, ligne de Morteau : 1884
8. Passerelle des Prés-de-Vaux : 1900 ; Passerelle Jean Abisse : reconstruction prévue fin 2027
9. Pont chemin de fer, ligne Amathey-Vésigneux : vers 1910
10. Passerelle Chardonnet : 1938
11. Passerelle Denfert-Rochereau, puis pont Robert Schwint : 1972 ; reconstruction : 1989
12. Passerelle Mazagran-Tarragnoz : 1959 ; reconstruction : 1984
13. Pont Charles de Gaulle : 1968

Après les destructions causées par la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble des ponts a été reconstruit durant les Trente Glorieuses.



Jean François Longin, Élévation de l'Arc de triomphe de Besançon pour servir aux réparations des parties ruineuses et tombantes, 27 décembre 1740, Bibliothèque municipale de Besançon, YC.BES.B6.5

Entre la fin du Moyen Âge et la conquête française, le tablier du pont est bordé de constructions accueillant des échoppes, installées directement sur la structure. À son débouché, entre le XII^{e} et le XVI^{e} siècle, se dresse la Tour du Change, symbole de l'intense activité commerciale du quartier.

Située sur l'axe reliant la France à l'Italie, Besançon frappe sa propre monnaie, l'estevenant, sous l'autorité de l'archevêque et accueille de nombreux voyageurs qui ont recours aux opérations de change. En 1693, une porte commémorative et défensive adoptant la forme d'un arc de triomphe est érigée sur le pont pour marquer l'entrée de la ville. Fragile, elle est détruite en 1774.

DÉMOLITION DU PONT ANTIQUE ET RECONSTRUCTION D'UN PONT SANS PILE

Au XX^{e} siècle, le pont Battant connaît une nouvelle phase de son histoire. Le 16 juin 1940, à 16 h 10, l'autorité militaire fait sauter plusieurs ponts pour ralentir l'avancée allemande : le pont Battant perd alors une arche. Une passerelle provisoire, portée par des barques et aménagée en amont près de la tour de la Pelote, permet de remplacer temporairement le pont Battant ainsi que celui de Saint-Pierre, tous deux dynamités. Réparé provisoirement, le pont antique est finalement démoli en 1953 et remplacé par un pont en béton précontraint, sans pile, inauguré par le maire Jean Minjoz.

En 2012, pour la construction du nouveau tramway, le pont doit être renforcé, légèrement abaissé et élargi à sept mètres. La nouvelle structure est imaginée sous la direction de l'agence d'urbanisme et d'architecture Carta Reichen et Robert associés, en charge des aménagements liés au tramway et, inaugurée en 2014.

Pont Battant partiellement détruit en 1944, Archives municipales de Besançon, 26Fi104-44





Le pont fil de fer ou pont des Chaprais (détail), XIX[e] siècle, estampe, Bibliothèque municipale de Besançon, EST.FC.1059

LE PONT DE LA RÉPUBLIQUE

Au XIX[e] siècle, de nouveaux quartiers se développent hors des fortifications, notamment celui des Chaprais, l'un des premiers avec Bregille à être relié au centre-ville par un pont. Le projet est lancé au début des années 1830. Une ordonnance royale du 25 mai 1833 autorise la Ville à construire deux ponts, dont celui de Saint-Pierre, ouvert à la circulation en janvier 1838. Quelques années plus tard, en 1842, le percement de la rue de la République vient parachever cette nouvelle voie d'accès aux nouveaux quartiers.

L'ouvrage, surnommé par les Bisontins « pont fil de fer », mais officiellement nommé « pont des Chaprais », se distingue par son tablier suspendu d'une seule travée longue de 76 mètres, maintenu par des câbles métalliques arrimés à deux piles massives en pierre de Damparis, disposées à chaque extrémité. Le pont est fermé d'un côté par la porte Saint-Pierre, accessible par un pont-levis, et de l'autre par un poste de péage, matérialisé par deux petites constructions situées du côté du parc Micaud ; ces aménagements sont supprimés en 1873.

Rebaptisé pont de la République en 1904, l'ouvrage subit d'importants dommages lors de la crue de 1882, son tablier s'étant révélé trop bas. Il est alors entièrement reconstruit en 1885 en pierre de Damparis, tandis que la porte Saint-Pierre est probablement supprimée à cette occasion. Dynamité le 16 juin 1940, lors des destructions opérées par l'armée française pour freiner l'avancée allemande, le pont est reconstruit en béton en 1947.

LES PASSAGES D'EAU ET LES BACS

Avant la multiplication des ponts fixes au XIXe siècle, la traversée du Doubs à Besançon repose sur un réseau de bacs et de passages d'eau. Attestées dans les délibérations municipales dès le XVe siècle, ces embarcations — appelées « navois » dans les sources anciennes — constituent des infrastructures essentielles à la vie quotidienne de la cité et de sa banlieue.

Sous l'Ancien Régime, leur gestion relève de droits seigneuriaux détenus par la commune, l'archevêché ou de riches particuliers comme la famille Granvelle. Après la Révolution, l'État, via les Ponts-et-Chaussées, prend en charge la délivrance des autorisations et la fixation des tarifs. Le modèle repose sur l'adjudication : un fermier acquiert le droit de percevoir le péage, reverse une redevance à l'autorité concédante et rémunère un passeur.

Plusieurs bacs sont bien documentés dans les archives municipales : le bac du Saint-Esprit visible sur les vues du XVIIIe siècle, le bac de Velotte, actif dès 1700, le bac de Bregille mentionné dès le XVIe siècle, le bac de Tarragnoz-Mazagran dont les archives couvrent près d'un siècle et demi (1804-1950), ou encore celui de Port-Douvot, qui dessert vignes et villages de la rive droite.

Les bacs sont empruntés par tous : vignerons, cultivateurs, ouvriers, écoliers, mais aussi, les dimanches, des centaines de promeneurs rejoignant jardins et campagnes de l'autre rive. Leur disparition progressive, au rythme de la construction de ponts permanents, marque la fin d'une géographie urbaine où le Doubs est encore un passage.



Karl Ludwig Zechender, Vue des quais et du pont Battant depuis la tour de la Pelote, 1784, plume encre et aquarelle sur papier, Collection particulière, Classé au titre des monuments historiques



Traversée du bac à Tarragnoz, Archives départementales du Doubs, 40FI123, BO12 (cahier) - Lot 1 - Média 1

LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN : RELIER BESANÇON À LA RÉGION

Le canal Monsieur s'inscrit dans un projet d'envergure nationale : relier la Saône (à Saint-Symphorien-sur-Saône) au Rhin (à Strasbourg). Il constitue un tronçon du canal du Rhône au Rhin, long de 323 km, qui traverse les régions de Bourgogne, de Franche-Comté et d'Alsace. Entrepris en 1785, ce chantier colossal ne s'achève qu'en 1834 ; la portion bisontine, percée entre 1827 et 1833, représente à elle seule un ouvrage technique complexe, assemblant des tronçons de nature variée.

L'arrivée du canal transforme en profondeur l'activité portuaire de Besançon. Dans la Boucle, le Port au Bois et la Gare d'Eau connaissent un essor notable, tandis que de petits ports voient le jour à Canot et au quai de Strasbourg. Les gares d'eau de Tarragnoz et de Chamars servent au déchargement des marchandises à destination des marchés et commerces de la ville. Entre 1828 et 1832, un chemin de halage est aménagé sur la rive gauche. Plus tard, entre 1879 et 1882, un tunnel fluvial est percé sous la Citadelle pour permettre le passage des grands bateaux - une prouesse technique supplémentaire, puisque ce tunnel fut parmi les premiers à être éclairés à l'électricité, grâce à l'énergie produite par le barrage de Tarragnoz. L'effet sur le trafic est mesurable : le tonnage du port passe de 45 000 tonnes en 1870 à 83 000 tonnes en 1912.

Les écluses de Tarragnoz et de Saint-Paul font partie des aménagements réalisés sur le Doubs pour la mise en service du canal. Celle de Saint-Paul est équipée de deux portes en chêne à deux vantaux, d'un système d'ouverture manuel à tourniquet et crémaillère, ainsi que de vantelles* coulissantes de type guillotine. La mise en service du tunnel sous la Citadelle en 1882, en court-circuitant la Boucle du Doubs, prive toutefois l'écluse d'une partie de son utilité pour le trafic commercial.

PRODUIRE ET TRAVAILLER AVEC L'EAU

LES MOULINS DE BESANÇON : L'ÉNERGIE DU DOUBS AU SERVICE DE LA VILLE

Au Moyen Âge, Besançon compte huit moulins, tous antérieurs au XIII[e] siècle et majoritairement propriétés ecclésiastiques — chapitres, abbaye Saint-Paul, archevêché. Implantés sur des îles ou en bord de Doubs, la plupart utilisent le cours d'eau directement comme bief tandis que le moulin de Battant est alimenté par la source de la Mouillère. La charte de franchise de 1290 autorise leur libre construction, privilège rare, que les Bisontins n'eurent cependant pas besoin d'exercer, l'équipement étant alors suffisant.

À l'époque moderne, ces moulins sont bien plus que de simples installations meunières. En 1788, un état des lieux détaillé recense jusqu'à treize activités différentes dans un même lieu : mouture de la farine, foulage de draps, scierie, huilerie, moulin à tabac, à moutarde, à tan, forge, papeterie… Le moulin de Rivotte ou celui de Tarragnoz constituent de véritables complexes industriels, actionnés par la seule énergie hydraulique du Doubs.

La rivière est pourtant aussi une menace. Au XVIII[e] siècle, sept grandes crues paralysent régulièrement les moulins, parfois pendant plusieurs semaines, contraignant la ville à envoyer son grain moudre dans les villages alentour. Les conflits entre la municipalité et le chapitre métropolitain, propriétaire de trois moulins, se concluent en 1782 par un arrêt imposant l'abaissement des barrages ; les moulins étant accusés de favoriser les inondations.

C'est finalement la construction du canal du Rhône au Rhin qui signe leur disparition : entre 1826 et la fin de la décennie, les moulins de Rivotte, Saint-Paul, de l'archevêque et de la Ville sont détruits. Seul Tarragnoz leur survit, reconverti au XIX[e] siècle en minoterie puis en site industriel.

D’après Plan de la ville et citadelle de Besançon, capitale de la Franche-Comté/avec tous les changements faits par M.G.H.I. ingénieur géographe, [S.l], 1786, gravure sur cuivre,
Bibliothèque municipale de Besançon, Ge.c.Besançon.208.1, média 1



Carte des moulins actifs à la période moderne :
1. Rivotte ;
2. Saint-Paul ;
3. Mouillère ;
4. Moulin de l’archevêque ;
5. Moulin de la Ville ;
6. Tarragnoz



Barque lavandière au niveau du pont de Bregille, vers 1880-1910, Archives municipales de Besançon, 63Z13

LES USAGES DOMESTIQUES : LES BARQUES LAVANDIÈRES

À la fin du XVII[e] siècle, des barques à fond plat aménagées en lavoirs sont amarrées à demeure le long des quais de Besançon. Au début du XX[e] siècle, la ville compte un peu moins d'une quinzaine de bateaux-lavoirs, répartis notamment au pont Saint-Pierre, à la Pelote, au pont de Bregille, au quai d'Arènes et au pont Battant. En aval du pont Saint-Pierre se trouvaient ceux de Déliot, Decey, Amaudru et Moussault.

L'utilisation de ces barques lavandières se fait à la location horaire, avec fourniture d'eau chaude. Ces établissements constituent de véritables entreprises privées, exploitées par leur propriétaire, assisté d'un chauffeur chargé de la chaudière à bois ou au charbon. Leur installation est soumise à autorisation et à redevance municipale. Les bateaux accueillent aussi bien des ménagères que des laveuses professionnelles, contre une participation modeste au temps passé. On y trouve à la vente divers produits nécessaires à la lessive — bleu pour blanchir le linge, eau de Javel, cristaux de soude, savon de Marseille — mais aussi du café ou de la bière. Le rinçage s'effectue directement dans l'eau du Doubs.

Lorsque le bateau dispose d'un toit aménagé, le linge peut y être séché, mais le plus souvent, il est transporté dans les greniers des maisons pour y être suspendu dans les séchoirs.

L'arrivée des eaux d'Arcier dans les immeubles bisontins, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, ne met pas immédiatement fin à l'activité des bateaux-lavoirs. Elle permet toutefois la création de buanderies collectives, véritables chambres de lessive communes où interviennent également des blanchisseuses professionnelles.

La dernière barque-lavoir bisontine, la barque Didier, située au bas de l'avenue Denfert-Rochereau, disparaît pendant l'Occupation. Elle est remplacée par une passerelle, elle-même remplacée plus tard par le pont Robert Schwint.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE : SOIERIES, PAPETERIE ET BRASSERIE

PAPETERIES ET SOIERIES AUX PRÉS-DE-VAUX

La France du dernier tiers du XIX[e] siècle connaît un puissant élan industriel, porté par de nouvelles sources d'énergie, des innovations techniques et une demande en forte croissance. Ces industries s'installent volontiers en bordure des cours d'eau, dont elles exploitent la force motrice et les capacités de lavage ou de transport. Les villes de province, Besançon parmi elles, cherchent à capter cette dynamique en attirant de nouvelles activités sur leur territoire. Soucieuse de ne pas laisser la ville à l'écart des grandes mutations économiques, la municipalité encourage l'implantation de nouvelles industries aux Prés-de-Vaux, en particulier dans la papeterie et le textile, venant ainsi compléter l'activité horlogère. Le choix de ce quartier n'est pas anodin : de vastes terrains sont disponibles, libres de toute servitude militaire, et la proximité immédiate du Doubs offre la ressource en eau indispensable à ces industries.

La Société anonyme des papeteries bisontines, fondée en 1889 par Jean-Baptiste Weibel, s'appuie sur la cellulose produite à l'usine de Novillars — première usine française de cellulose créée sept ans plus tôt par le même entrepreneur — pour fabriquer du papier. À son apogée, elle fait tourner jusqu'à six machines simultanément. Reconverties après la Première Guerre mondiale dans la fabrication du papier journal, les papeteries ferment définitivement en 1950.

C'est également aux Prés-de-Vaux que le comte Hilaire de Chardonnet choisit d'installer, en 1890, son usine de soie artificielle. Établie sur un terrain de près de deux hectares, elle regroupe des ateliers de production, une chaufferie, des séchoirs, des bureaux et un logement de gardien. Après quelques années difficiles qui contraignent Chardonnet à céder ses parts, l'usine monte en puissance et emploie 400 ouvriers en 1896. Reconvertie en 1919 dans la production de soie cellulose, elle est rachetée en 1952 par Rhodiacéta, qui y poursuit l'activité jusqu'en 1981.

L'essor de ces industries a profondément marqué le quartier, qui se dote d'une cité ouvrière à la charnière des années 1920 et 1930 puis d'une école. Depuis la désindustrialisation, les Prés-de-Vaux et le sud-est de la ville ont entamé une profonde mutation : réhabilitation du port fluvial, construction d'une salle de musique actuelle, reconversion de la friche Rhodiacéta en parc urbain, et naissance de la Cité des Arts sur la rive opposée.



Vue des papeteries des Prés-de-Vaux, avant 1900, positif sépia, Bibliothèque municipale de Besançon, PH132.
Cette vue est prise avant la construction de la passerelle qui remplaça en 1900 le bac emprunté par les ouvriers pour se rendre aux papeteries et aux soieries des Prés-de-Vaux.

ACTIVITÉS MÉTALLURGIQUES, MEUNIÈRES ET HORLOGÈRES À TARRAGNOZ

L'industrie a longtemps animé Tarragnoz, et ce jusqu'aux dernières décennies du XX^{e} siècle, même si elle n'y a laissé que peu de traces visibles. Les témoignages remontent au XI^{e} siècle, avec un moulin à farine, bientôt suivi d'une papeterie au XIV^{e} siècle. Dès 1691, on y trouve un martinet — un lourd marteau actionné par la force de l'eau, utilisé pour forger les métaux.

Au XVIII^{e} siècle, le site se diversifie considérablement : à la forge s'ajoutent une papeterie, une huilerie, une scierie, un moulin à tan, un fourneau et un moulin à plâtre. La production métallurgique fournit alors notamment des boulets et des ancres pour l'Arsenal.

Cette effervescence ne se dément pas après la Révolution avec l'apparition de nouveaux ateliers : une moutarderie, un moulin broyant l'émail destiné à la fabrication de la faïence, un moulin à écorce pour broyer les écorces à des fins tannantes, et un moulin à lavures pour le traitement de l'or et de l'argent.

L'activité meunière, présente depuis les origines, traverse toute cette période, connaît un regain à la fin du XIX^{e} siècle, puis s'éteint en 1912. L'horlogerie lui succède en partie, avec des ateliers actifs de 1880 jusqu'en 1982.

LA BRASSERIE GANGLOFF DANS LE VALLON DE LA MOUILLÈRE

Au XIX^e siècle, après la levée des servitudes militaires, le vallon de la Mouillère accueille diverses activités industrielles qui tirent profit de la présence de la rivière : laiterie, brasserie, clouterie, scierie, teinturerie ou encore fabrication de matériaux de construction. À l'emplacement actuel de l'immeuble « Le Président » s'élevait autrefois la brasserie de la Mouillère, témoignage de l'essor de la production de bière à Besançon au XVIII^e siècle.

Dès 1677, le droit d'exercer librement le métier de brasseur est reconnu et plusieurs brasseries sont attestées dès le début du XVIII^e siècle, leur nombre reste cependant limité afin de préserver la viticulture bisontine.

En 1778, un arrêt du Parlement de Besançon interdit, pour des raisons d'hygiène, l'activité des brasseries à l'intérieur des murs de la ville.

La même année, Joseph Greiner fonde une brasserie dans le vallon de la Mouillère. Le choix du site n'est pas anodin : la source de la Mouillère, dont l'eau se maintient à une température constante d'environ 11 °C, se prête particulièrement bien à la fabrication de la bière.

L'établissement connaît plusieurs propriétaires successifs. Reprise en 1869 par les frères Boiteux, la brasserie est rachetée en 1909 par Jean-Baptiste Gangloff, qui l'industrialise peu avant la Première Guerre mondiale. Le 16 juillet 1943, lors du bombardement de la gare Viotte par l'aviation britannique, la brasserie subit d'importants dégâts. Elle ferme définitivement ses portes en 1966, alors qu'elle emploie encore 75 salariés, avant d'être démolie deux ans plus tard.

Brasserie de Besançon, suprême bière Gangloff,
Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P103-0030



PROFITER DE LA RIVIÈRE : LES LOISIRS SUR LE DOUBS

Depuis la fondation de la Société Nautique de Besançon en 1865, le Doubs est au cœur de la vie récréative bisontine. Portée par de jeunes industriels, notamment du secteur horloger, cette institution fait du canotage un vecteur de sociabilité et de détente. Dès sa première manifestation officielle, le 27 août 1865, musique et navigation se mêlent sur les eaux, inaugurant une longue tradition de fêtes populaires. Au fil des décennies, la Nautique multiplie les événements : régates à l'aviron, fêtes vénitiennes, concerts et kermesses attirent des foules considérables. Le Doubs devient alors un véritable théâtre à ciel ouvert.

Avec le XX^{e} siècle, de nouvelles disciplines font leur apparition. Les spots bisontins — notamment les vagues du barrage de La Malate et du Parc Micaud, formées par les crues hivernales — accueillent aujourd'hui kayakistes et surfeurs venus d'Europe et d'Amérique du Nord. Le kayak freestyle, le stand up paddle et le surf ont naturellement trouvé leur place sur le Doubs.

Jusqu'au XX^{e} siècle, durant les hivers rigoureux, lorsque le gel s'installe durablement, la rivière se mue en une vaste patinoire naturelle. Si l'activité n'est plus pratiquée de nos jours, les Bisontins patinaient traditionnellement entre le pont ferroviaire et la passerelle de Bregille, comme en témoignent les photographies de Bernard Faille prises en 1963.

Patinage sur le Doubs en janvier 1963, Fonds Bernard Faille, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 17464 - 17 523_1963



LA VILLE ET LA RIVIÈRE : ACCÈS, AMÉNAGEMENTS ET QUALITÉ DE L'EAU

LA RIVIÈRE COMME ÉLÉMENT DE DÉFENSE

LE MURUS GALLICUS

Si l'originalité du site de Besançon et sa topographie exceptionnelle ont favorisé l'installation humaine dans la Boucle, l'existence d'un rempart longeant la berge du Doubs, à l'intérieur de celle-ci, est attestée dès la période gauloise. Environ cinquante mètres de cette fortification, mentionnée par César, ont été mis au jour en 2001 lors de la construction du parking des remparts dérasés, aujourd'hui parking Beaux-Arts. Édifié aux alentours de 80 avant J.-C., ce murus gallicus protégeait l'*oppidum** de Vesontio. Après la conquête romaine, le murus est arasé, la ville n'est plus protégée par une enceinte.

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE LIBRE D'EMPIRE

Les fortifications médiévales sont, quant à elles, connues de manière fragmentaire, principalement à travers des sources d'archives. Les premières défenses du haut Moyen Âge n'ont jamais été documentées, bien qu'il soit probable qu'elles aient existé. Au fil du Moyen Âge, la ville a vraisemblablement renforcé et adapté des remparts plus anciens. Le tracé de l'enceinte s'ajuste à la configuration singulière du site et intègre pleinement la rivière comme obstacle militaire naturel.

Au milieu du XIII^{e} siècle, le dispositif défensif de la ville est profondément remanié. Les sources évoquent alors des fortifications outre-pont et la mise en place d'un rempart ceinturant presque entièrement la Boucle, à l'exception possible du secteur de Chamars. Au cours du XIV^{e} siècle, la municipalité instaure enfin un système de double enceinte, percée de portes principales et de poternes.

LA TOUR DE LA PELOTE

Située en amont du Doubs et constituant l'entrée orientale dans la ville par la rivière, la tour de la Pelote est construite au XV^e siècle sur un terrain appartenant à Pierre Pillot, seigneur de Chenecey et co-gouverneur de Besançon. Son nom garde certainement le souvenir de ce personnage. Si la tradition situe la construction de la tour de la Pelote vers 1475, plusieurs mentions dans les archives à partir de 1434 incitent à revoir cette datation. Une étude récente situe quant à elle sa construction dans le second quart du XV^e siècle.

Dans le tracé des remparts de Battant, de la tour Pelote avait une fonction défensive précise : défendre le Doubs et l'extrémité du quartier Battant. Conçue comme tour d'angle circulaire d'où partent, au Moyen Âge, deux murs d'enceinte, elle fait partie d'un système de fortifications dont elle est aujourd'hui l'un des seuls témoins, avec la tour Montmart, située 300 mètres plus haut.

Au XVI^e siècle, malgré sa hauteur, la tour présente certaines faiblesses, fatales à la ville lors de la Surprise de Besançon. Le 20 juin 1575, les protestants lancent l'assaut et parviennent à pénétrer dans la ville en descendant la rivière le long de la tour. À la suite de cet épisode malheureux, la tour connaît quelques modifications opérées par l'ingénieur italien Griffoni à la fin du XVI^e siècle, mais c'est surtout Vauban qui la transforme après la conquête. Pour des raisons de rationalisation et d'économie, il conserve la Pelote et pérennise trois des six portes médiévales de Battant : Arènes, Charmont et Battant.

Aujourd'hui en grande partie ensevelie, la tour baigne encore dans les eaux du Doubs jusqu'au XIX^e siècle. L'aménagement du quai de Strasbourg modifie son apparence en créant un accès piétonnier. Pour sécuriser l'entrée dans la ville, deux portes sont édifiées vers 1865, accompagnées de ponts supportant des tabliers dormants escamotables en cas d'attaque. Appelées « Portes de Strasbourg », elles sont démolies entre 1894 et le début du XX^e siècle. Les piles les plus proches de la tour subsistent, protégeant toujours l'embouchure du ruisseau.



Tour de la Pelote et demi-bastion,
détail d'un plan daté 1700-1710,
Bibliothèque nationale de France, EST_VA-25 (3)-FOL

VAUBAN

Dès la première conquête française en 1668, le système défensif de Besançon commence à être repensé, les fortifications anciennes n'étant plus adaptées aux nouvelles techniques militaires. Après la seconde conquête en 1674, leur transformation est confiée à Sébastien Le Preste de Vauban, qui engage un vaste programme de modernisation fondé sur une adaptation fine au terrain. Vauban est chargé d'imaginer un tracé bastionné pour les deux enceintes de la cité : l'enceinte du quartier rive droite et l'enceinte du quartier rive gauche. Ces enceintes sont pourvues de bastions permettant de couvrir les abords de la place et de protéger les entrées de ville.

Entre 1689 et 1693, l'enceinte urbaine de la Boucle est ainsi entièrement reprise et complétée par un système de tours bastionnées. Ces tours constituent des éléments spécifiques de l'enceinte de la rive gauche de la ville. En raison des contraintes topographiques du bord du Doubs, Vauban ne peut y implanter des bastions classiques comme sur l'autre rive. Il élabore alors une solution originale, propre à Besançon : la tour bastionnée.

Six sont construites afin de compenser à la fois la faiblesse de l'enceinte face aux hauteurs environnantes, notamment les monts de Chaudanne et de Bregille, et les contraintes imposées par la proximité immédiate de la rivière.

Cinq de ces six tours sont encore conservées aujourd'hui : les tours bastionnées de Chamars, du Marais, des Cordeliers, de Bregille et de Rivotte. La tour de Saint-Pierre, en revanche, a été presque entièrement détruite en 1897.

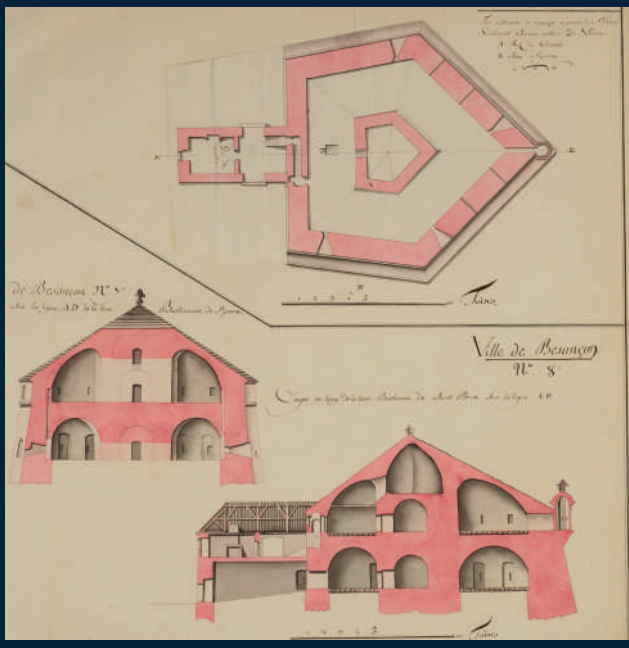
Parallèlement à ces travaux militaires, l'ouest de la Boucle connaît une phase d'urbanisation nouvelle, liée à l'installation de plusieurs administrations sur les terrains alors peu construits de Chamars, consécutive au nouveau statut de Besançon. Ce chantier d'envergure implique non seulement la canalisation du Doubs, destinée à renforcer la défense de la ville, mais aussi le drainage et le rehaussement de ce secteur, jusque-là largement marécageux.

Plan-relief de la ville de Besançon à l'échelle 1/600, Paris, musée des Plans-Reliefs, photo © RMN-Grand Palais/Stéphane Maréchalle/René-Gabirel Ojeda



TOUR BASTIONNÉE DE SAINT-PIERRE

La tour bastionnée de Saint-Pierre est édifiée entre 1687 et 1690, en aval du pont portant le même nom. Dérasée entre 1895 et 1897, elle n'a conservé que les maçonneries de son flanc droit, encore visibles depuis le banc longeant la rive. Plus vaste que les autres tours, la tour de Saint-Pierre était couverte d'un toit de lauzes et surmontée d'une guérite à sa pointe. Il semble d'ailleurs qu'elle ait été la seule tour bastionnée de Besançon à posséder une toiture.



Plans et coupes de la tour Saint-Pierre, atlas de bâtiments militaires, 1774, Archives départementales du Doubs, 12 J 36

Démolition tour bastionnée de Saint-Pierre, 1895-97, Archives Municipales de Besançon, 63Z8



LES PORTS FLUVIAUX SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Les sources et plans anciens témoignent de l'existence d'une dizaine de ports sur le Doubs, passages qui permettaient d'accéder à la rivière depuis l'espace public et donnaient notamment accès aux bacs assurant la traversée du Doubs. Dès le XV[e] siècle, les textes mentionnent le port Chavirey, le port de Champey (dont la localisation demeure inconnue), Chamars, le port des Cordeliers, le port Maire, le port de Hauterive (poterne du Saint-Esprit), celui de Saint-Paul, de Rivotte (porte Rivotte) et de Thuaul (porte du Porteau). La quasi-totalité de ces ports est surmontée d'une poterne.

La ville exerçait sur ces infrastructures un contrôle à la fois militaire — par l'entremise des poternes environnantes et de portiers employés spécialement pour garder les ports —, sanitaire et économique, en percevant notamment une taxe sur les marchandises entrantes. Au XV[e] siècle, l'instauration d'une fiscalité fluviale communale accompagne l'essor de la vente de poissons, le développement de la pêche et l'exploitation d'une carrière dans la bannière de Rivotte, dont l'activité bénéficiait de la proximité du Doubs pour un approvisionnement rapide des chantiers. Le volume et la diversité des échanges fluviaux restaient toutefois nettement inférieurs à ceux des échanges terrestres, concentrés sur les produits pondéreux et volumineux tels que le bois, les matériaux de construction et les matières premières. Les travaux les plus approfondis ont néanmoins mis en évidence une forte complémentarité entre les deux modes de transport, les itinéraires combinant régulièrement des étapes par voie d'eau et par voie terrestre.

Au XIX[e] siècle, les travaux du quai Veil-Picard ont entraîné la disparition de cinq ports : Gayot, Chavirey, Recologne, Citeau et Perrot. Aujourd'hui, seuls le port Mayeur et le port des Chapeliers subsistent. Le port Mayeur doit son nom à la mairie, établissement judiciaire relevant de l'archevêché, qui occupait la place du Puits-au-Marché au Moyen Âge (actuelle place de la Révolution).

LE PORT AU BOIS DE RIVOTTE

Déjà mentionné régulièrement dès le XV[e] siècle dans les archives, le port au bois de Rivotte est réaménagé au XVIII[e] siècle face aux besoins croissants de bois. Ce site constitue alors un lieu essentiel pour l'approvisionnement de la ville en bois de chauffage et de construction. Au XVIIIe siècle, c'est également depuis ce port que partent les radeaux de « grand bois » destinés aux chantiers navals de Marseille.
Deux espaces portuaires distincts sont alors identifiés : un petit port à proximité de la Porte Taillée et un port plus important situé devant la porte de Rivotte. Ces installations demeurent toutefois modestes et se résument à de simples terrains aménagés sur la berge de la rivière.

En 1783, un magasin est ajouté au port de Rivotte afin de permettre le stockage du cordage et des outils, ainsi que le logement du commis chargé de l'exploitation du site. Le corps de bâtiment principal, conçu par l'architecte Alexandre Bertrand, est toujours conservé aujourd'hui.

Plan de l'Etat
pretant des arrest



1 tour sur les pyez d'Vaux. servant a tandre larrez de la roche
2 arrest de la roche qui ne passe que les deux tiers de la riviere
3 chesne de fer plonbé a la roche pour attacher larrez de la roche et soubs laquelle passe les rayz
4 Corde attaché a Vn nauzier estant da Vierge hors la porte pour soutenir et soubz boisdre Vn arrest en queu
5 Corde pour soutenir et contrebander Vn autre larrest en queüe
6 Cables qui traverse la riviere ou lon attache deux arrest en queue quand lon ne tand pas larrez de la r
7 Roche de porte taillé
8 tour sur les pyez pour tandre le Cable
9 Grande piesse de bois soubs laquelle passe les rayz et qui sert a tenir au milieu de leau Vn arr
10 Grand arrest en queüe qui sert lors que lon ne tend pas larrez de la roche
11 autre arrest en queüe qui sattache ou au Cable ou a larrez de la roche
12 autre arrez en queue qui sattache a la piesse de bois

Les soubsigné
flotteurs en seurlt
le 11 fevr. 177

Plan de l'état présent des arrêts destinés à retenir le bois flotté, Archives municipales de Besançon, DD148



13 Gros arrest qui haussé la riuiere a Comme cest la principal presse
Il le faut double dune Corde
14 Corde pour a soutenir larrest cy dessus
15 autre Corde a mesme fin
16 Encore vne autre Corde ou Cordebay pour soutenir larrest
17 Corde qui haussé la riuiere a laquelle les bacon sattache lorsque les
eaux son fortes pour repuscher les bois qui casse les arrez
18 Deux bacon pour son seruir aux besoin
19 Barcotte pour seruir a tandre les arrez de aube necessitte

Estimes que la tour le qui est marque cy dessus est vtile et nexessaire pour
é et se soubmet aux lumieres de plus Esclairé pour y augmenter ce quil Jugeront a propos
Amiotte
Dit deplaire que en cas daccidem ou de trop grande eaux vn arrest de
plotte seroit dmes les grandes vtilites a raison duquel Il payeroit a bastar
25 f. pour Corde de bay qui y tomberoit



Aménagement du quai Napoléon, avant 1868, Bibliothèque municipale de Besançon, PH563

AMÉNAGEMENT DES QUAIS AU XIX^{e} SIÈCLE

Avec la fortification de la ville par Vauban, les premiers quais sont construits du côté intérieur de la Boucle, entre 1689 et 1693, sous la direction d'Isaac Robelin, directeur des fortifications de Franche-Comté. Le quai, implanté sur des pilotis, est complété par des casemates permettant de tirer sur l'ennemi posté sur l'autre rive. La fortification est continue, mais certains passages permettent de descendre jusqu'au Doubs.

Au XIX^{e} siècle, les hygiénistes, défenseurs de la salubrité et de la santé publique, identifient les berges côté Battant comme un foyer de risques sanitaires : chemins d'accès étroits, constamment encombrés de déchets, odeurs nauséabondes et humidité qui rendaient les maisons voisines insalubres. La pollution de l'eau est également à l'origine d'épidémies de fièvres typhoïdes. Face à cette situation, la municipalité décide d'aménager des quais pour améliorer l'hygiène et la circulation le long du Doubs.

Le chantier débute par l'actuel quai de Strasbourg, construit entre 1864 et 1868, avec la reconstruction de la rive droite depuis la Pelote. Les maisons bordant la rivière sont détruites et remplacées par des immeubles de rapport, tandis que les rues transversales sont surélevées pour atteindre la même hauteur que le nouveau quai, long de 700 mètres et large de 11 mètres. Baptisé initialement quai Napoléon, il prend le nom de quai de Strasbourg après la guerre de 1870.

La deuxième phase du projet concerne le quartier d'Arènes avec la construction du quai Veil-Picard, achevé en 1879. Il porte le nom d'Adolphe Veil-Picard, banquier et philanthrope bisontin qui participe au financement des travaux.

CRUES ET INONDATIONS

Tantôt ressource, tantôt menace, le Doubs accompagne l'histoire de Besançon en imposant à la ville le rythme de ses crues. Ces dernières font partie intégrante du vécu des Bisontins depuis des siècles.

Le débit très irrégulier de la rivière explique ces épisodes récurrents, provoqués soit par des pluies prolongées, soit par la fonte rapide des neiges lors des périodes de redoux. Les crues surviennent le plus souvent entre septembre et mai et se produisent presque chaque année, avec des conséquences parfois importantes pour la ville.

La crue exceptionnelle de janvier 1910 demeure l'épisode le plus marquant. À la suite de vents chauds, de fortes pluies et d'une fonte rapide d'un épais manteau neigeux, le niveau de la rivière atteint alors 9,57 mètres au moulin Saint-Paul. Les 20 et 21 janvier, l'eau envahit plusieurs rues de la ville, atteignant jusqu'à 1,5 mètre de hauteur, notamment rue de Pointune (actuelle rue Claude-Pouillet), où les eaux sont retenues en amont du pont Battant. D'autres crues ont également marqué les mémoires, en 1990, 2006 et 2018, mais aucune n'a atteint l'ampleur dramatique de celle de 1910. Les repères de crues encore visibles dans la ville en conservent la trace et constituent un patrimoine précieux pour comprendre la fréquence et l'intensité des inondations passées.

Au cours des trente dernières années, plusieurs crues ont ainsi entraîné des inondations notables lorsque le niveau du Doubs a dépassé des seuils critiques. Certains aménagements récents, comme la réfection des ponts Battant et Denfert-Rochereau, ont permis d'en limiter l'ampleur, sans toutefois faire disparaître le risque.

Depuis 2017, le secteur de la Boucle bénéficie d'un dispositif de protection combinant des ouvrages fixes — notamment les fortifications de Vauban restaurées et un mur anti-crue à Rivotte — et des équipements mobiles, tels que des batardeaux et un barrage gonflable de type Water-Gate, déployé en cas d'urgence à l'entrée du pont de la République.

En cas de crue, le niveau de référence est mesuré à la station du moulin Saint-Paul. Les prévisions s'appuient également sur les stations situées en amont, notamment à Mathay et Voujeaucourt. Lorsque des seuils d'alerte sont atteints, l'information est transmise aux services concernés, et le maire est chargé d'alerter les habitants et les riverains exposés.



Plan des zones inondées lors de la crue du 21 janvier 1910, Archives municipales de Besançon, 3O56

POLLUTION DE LA RIVIÈRE : EAUX USÉES, ÉLEVAGE ET INDUSTRIES

Le Doubs a longtemps payé le prix de la vie urbaine. Dès l'époque romaine, les égouts de la ville s'y déversent sans traitement. Au Moyen Âge, les rigoles creusées au centre des rues acheminent vers la rivière l'ensemble des déchets ménagers, une pratique que la Police du Noble consistorial institutionnalise en prescrivant d'y rejeter les matières les plus polluantes. Les rives accueillent par ailleurs des élevages porcins, tueries et abattoirs alors que les habitants y déversent directement leurs excréments, faute de tout système d'assainissement.

La situation devient préoccupante au XIX^{e} siècle. Dans les années 1870, Besançon, ville de taille modeste — 29^{e} rang national par la population —, se distingue au 8^{e} rang pour la mortalité par maladies épidémiques et contagieuses : typhoïde, variole, diphtérie, choléra et, au premier chef, tuberculose.

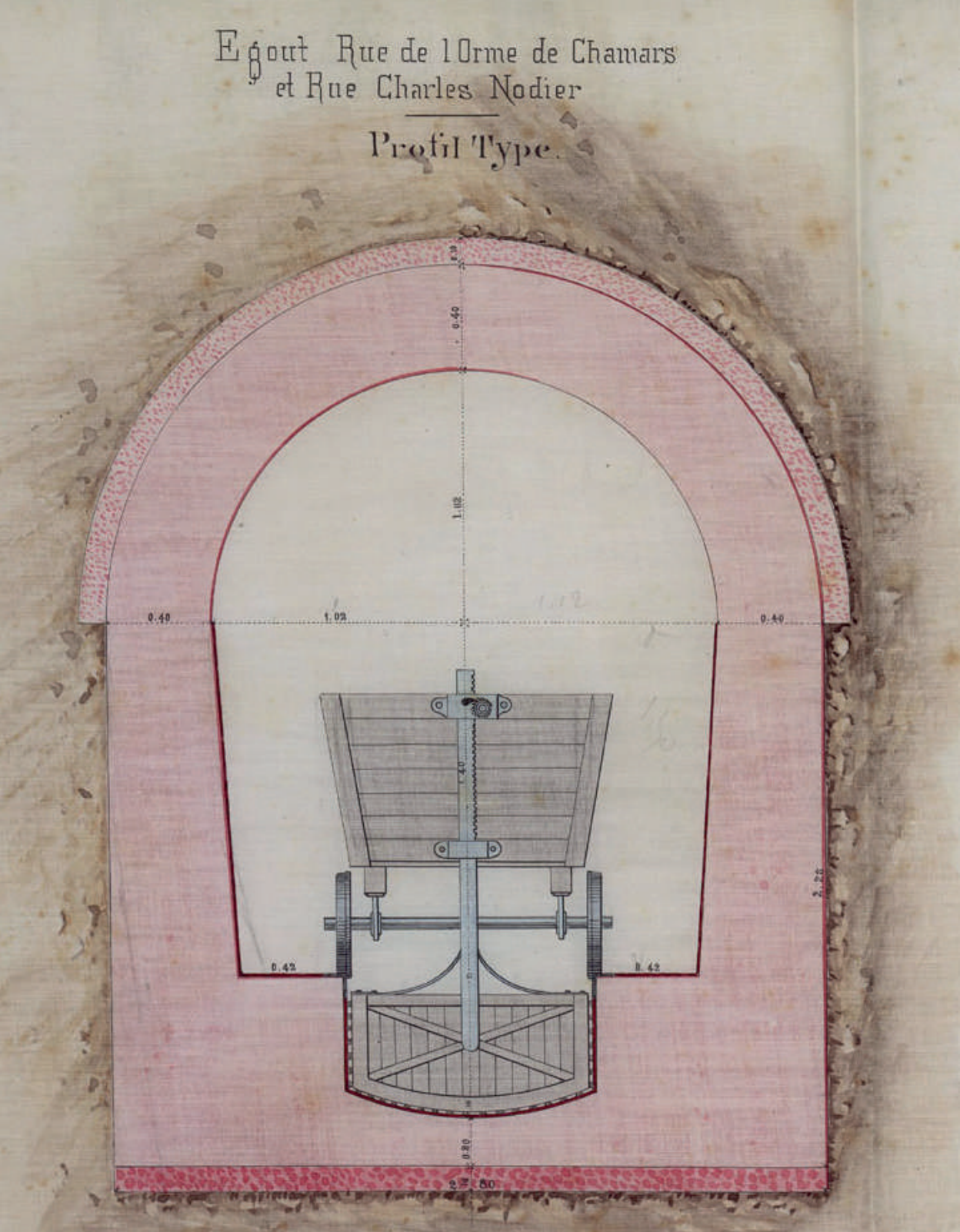
L'industrialisation croissante du XIX^{e} siècle n'améliore pas la qualité de l'eau, en ajoutant aux rejets domestiques les effluents des ateliers et des usines qui s'installent en bordure du Doubs. Dans les années 1920, alertée par plusieurs campagnes de prélèvements, la municipalité interpelle les papeteries de Novillars et de Besançon, ainsi que les soieries, au sujet de la qualité de leurs rejets dans la rivière. Si cette démarche est relativement isolée à l'époque, elle témoigne d'une attention nouvelle portée aux conséquences environnementales de l'industrialisation — attention amorcée par le Bisontin Charles Beauquier et sa loi de 1906 relative à la protection des monuments naturels et des sites.

AMÉLIORATION DE LA SALUBRITÉ DOMESTIQUE GRÂCE AUX ÉGOUTS

Comme la plupart des villes françaises, Besançon entre véritablement dans l'ère de l'assainissement moderne au milieu du XIX^{e} siècle, sous l'effet des préoccupations hygiénistes et de la croissance urbaine. L'arrivée de l'eau d'Arcier en 1854 permet la mise en service des premiers égouts, c'est-à-dire des conduites souterraines destinées à évacuer les eaux pluviales et ménagères. Dès 1862, le raccordement à ces égouts devient obligatoire. Les matières fécales restent toutefois stockées dans des fosses d'aisance, dont l'installation dans chaque habitation est également obligatoire. Dans les quartiers de banlieue — Chaprais, Mouillère et autres — cette obligation ne s'impose qu'à partir de 1870.

Le réseau général d'assainissement s'étend progressivement, et sa structuration se renforce avec la construction d'un collecteur de ceinture, entre la porte Rivotte et le pont Battant, destiné à recueillir les eaux issues des égouts du centre-ville et à les évacuer vers l'aval. Dans le reste de la ville, le maillage progresse lentement à partir de la fin du XIX^{e} siècle, et ce n'est qu'en 1969 que Besançon dispose d'un réseau complet de tout-à-l'égout, c'est-à-dire un système généralisé permettant le raccordement de toutes les habitations sans recours aux fosses d'aisance.

La situation n'est toutefois pas entièrement résolue. Jusqu'en 1992, les eaux usées d'environ 5 000 habitants du centre-ville se déversent encore dans le Doubs, au niveau du pont Battant. Le raccordement définitif à la station d'épuration située en aval de la ville met fin à ce problème.



Construction d'un grand égout collecteur, avant-projet, profil de l'égout des rues de l'Orme de Chamars et de la rue Charles Nodier, 1885, Archives municipales de Besançon, 1O295

HYGIÈNE ET USAGES CORPORELS DE L'EAU

LES THERMES ROMAINS

Mis en évidence à plusieurs reprises – au XIX^{e} siècle, en 1964, en 2005 et en 2023, les thermes romains sont situés sur l'actuelle place de la Révolution. Construits au I^{er} siècle après J.-C., ils ont probablement fonctionné jusqu'à la fin du II^{e} siècle. Les fouilles préventive pratiquées par le service municipal d'archéologie préventive a permis de proposer une restitution des thermes.

Les dimensions du caldarium sont estimées à 20 mètres de large sur 24 mètres de long, soit une superficie de 480 m^2.

Véritables lieux de détente, les thermes offraient des activités balnéaires, corporelles (jeux de balle, lutte) et culturelles, s'inscrivant dans la pratique typiquement romaine de l'*otium**.



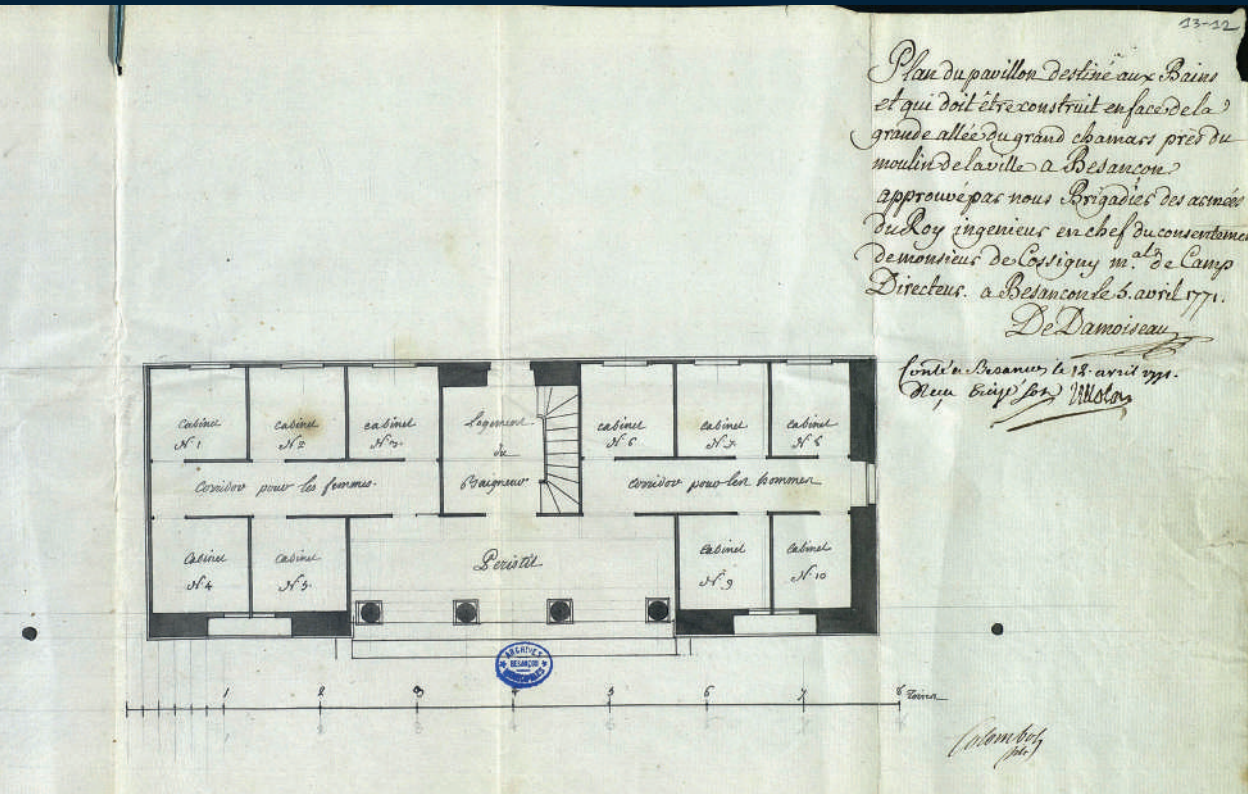
Pilettes d'hypocauste appartenant aux thermes de Vesontio, découvertes en 2023 par le Service commun de l'archéologie préventive © Nicolas Waltefaugle

ÉTUVES ET BAINS

La pratique du bain ne s'interrompt pas après l'abandon des thermes. Au Moyen Âge, les étuves se développent et offrent des bains chauds ainsi que des bains de vapeur. À Besançon, des mentions d'étuves apparaissent dès le XV[e] siècle dans le quartier Battant. Au siècle suivant, trois établissements sont connus à travers les délibérations municipales : ceux du Cygne, de la Tête Noire (situés vers la rue Saint-Vincent) et de Rivotte. Ces lieux servent à la fois à l'hygiène, aux soins et à la détente — certains abritant même des jeux de paume —, mais sont aussi associés à la prostitution, ce qui pousse la Ville à réglementer leur fonctionnement et à interdire ces pratiques.

Au XVIII[e] siècle, l'idée de créer des bains publics refait surface à la faveur de deux concours lancés par l'Académie, cohérents avec l'état d'esprit hygiéniste qui naît à cette époque et l'attention portée à la salubrité publique, mais reflétant également le changement de mentalités face à l'usage de l'eau, dont on se méfie des effets depuis le XVII[e] siècle. Les différents projets proposés par les candidats optent tous pour une installation à proximité de la rivière. En 1771, le magistrat autorise le sieur Suard, baigneur et parfumeur, à ouvrir un établissement de bains chauds et froids à Chamars, du côté du moulin de la ville. Les bains, dessinés par l'architecte Charles Antoine Colombot, sont détruits en 1830 pour laisser place à la gare d'eau.

Plan des bains dessiné par Charles Antoine Colombot, 1771, Archives municipales de Besançon, DD39, fol. 13





Photographie de la baignade Saint-Pierre, avant 1895,
Bibliothèque municipale de Besançon, PH152

LES BAINS EN RIVIÈRE

À la période moderne, les bains de rivière sont répandus, pratiqués pour se laver ou se rafraîchir en période estivale. Ils se pratiquent à proximité des moulins, sous les ponts ou le long des quais, mais présentent de nombreux risques : noyades, maladies et empoisonnements dus à la pollution de l'eau. Les registres paroissiaux et ordonnances municipales en conservent plusieurs témoignages, de même que des règlements précisant les moyens à employer pour secourir les noyés. Ces documents permettent d'identifier les lieux de baignade privilégiés des Bisontins, notamment en amont du pont Battant, à Rivotte et au pied de la tour du Saint-Esprit.

Au début du XIX^{e} siècle, certains meuniers ouvrent l'accès à la rivière contre rémunération, comme au moulin de Rivotte ou à celui de la Ville à Chamars. En 1818, la municipalité aménage l'île de Rivotte pour sécuriser la baignade et y installe deux barques de secours. Vers 1845, les Prés-de-Vaux deviennent le seul lieu autorisé pour la baignade, car l'eau y est plus propre, éloignée des tanneries et abattoirs, et le lit du Doubs y est large et peu profond.

La pratique des bains de rivière se poursuit au XIX^{e} siècle, notamment près du bastion Saint-Paul ou du pont de la République, comme en témoignent des photographies du dernier quart du siècle. Au XXe siècle, la Ville sécurise la baignade sur l'île Saint-pierre, en aval du pont de la République, sur un espace aménagé avec un poste de secours fonctionnant matin et soir. Deux plongeurs et deux barques sont affectés à la surveillance, et le règlement impose le port d'un caleçon ou d'un vêtement de bain. Des leçons de natation sont également dispensées à heures fixes.

La baignade en rivière décline progressivement avec l'ouverture des piscines municipales. La piscine de Chalezeule, inaugurée en 1959, est la première du genre, suivie en 1971 par celle de Port-Joint, construite en amont du pont de Bregille. Par un arrêté du 15 avril 1982, la Ville de Besançon interdit définitivement les bains dans le Doubs, mesure encore rappelée régulièrement aux habitants.

LES BAINS-DOUCHES MUNICIPAUX

Avant 1911, la ville ne possède pas de bains municipaux pour améliorer la salubrité, mais les habitants disposent de plusieurs possibilités, plus ou moins onéreuses et dangereuses : les bains de Granvelle, les bains Boitet (bains en rivière) et les bains salins de la Mouillère.

La Caisse d'épargne, dont la vocation philanthropique est affirmée depuis sa création en 1818, ouvre ses portes à Besançon en 1834. En 1895, une loi institue un fonds de réserve destiné à financer des missions d'intérêt général, telles que le logement à bon marché, les jardins ouvriers ou les bains-douches.

En 1908, le conseil de direction de la Caisse d'épargne de Besançon, présidé de droit par le maire, décide l'installation de bains-douches populaires. Les premiers ouvrent en 1910 dans la rue Proudhon équipés de 12 cabines et connaissent une forte fréquentation. Encouragée par ce succès, la Caisse souhaite créer d'autres établissements.



Les bains-douches de Battant dans les années 1980,
Fonds Jean-Paul Tupin, Archives municipales de Besançon, 6Fi9

LES BAINS-DOUCHES DE BATTANT

Le quartier de Battant, l'un des plus anciens de la ville, abrite la paroisse de la Madeleine et demeure très dense jusqu'à la première moitié du XX^{e} siècle. Originellement peuplé de vignerons et de paysans, il accueille à la fin du XIX^{e} siècle de nombreux ouvriers et horlogers. Souffrant d'une insalubrité importante, sa démolition partielle est envisagée avant sa requalification progressive à partir des années 1960. Cette situation critique résulte de plusieurs facteurs : surpopulation, pauvreté, berges plongeant dans le Doubs jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, constructions nombreuses et anarchiques en cœur d'îlot, manque de ventilation et absence de fosses d'aisance pour certains logements jusqu'au XX^{e} siècle.

Inaugurés le 10 novembre 1911, les bains de la Madeleine s'élèvent sur le flanc de l'église, à l'emplacement d'un ancien poste de garde. Leur conception est due à l'architecte Alphonse Burcey, également auteur des bains publics de la rue Proudhon et des Chaprais. Ils comptent dix-sept cabines non mixtes. Hommes et femmes sont répartis de part et d'autre d'une banque d'accueil.

Le succès de l'établissement est immédiat car son prix est particulièrement modique ; 0,20 francs sont nécessaires pour prendre une douche – savon compris – de vingt minutes, soit cinq fois moins chers que ceux de Granvelle. Il faut ajouter 0,10 francs pour un peignoir et 0,05 francs pour une coiffe.

En 1946, la ville acquiert les bains de la Caisse d'épargne afin de continuer à « développer la propreté et le sens de l'hygiène ». Ces bains-douches permettent en effet aux habitants dépourvus de salle d'eau d'accéder à l'hygiène. Cependant, avec l'amélioration générale des conditions de vie, le besoin de bains publics diminue progressivement. Déjà, en 1964, le premier Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de la Ville envisage la disparition des bains-douches pour mettre en valeur l'église Sainte-Madeleine. L'établissement ferme finalement ses portes en 2004 après des années de baisse de fréquentation.

Espace associatif et d'animation, la Maison de quartier des Bains Douches, initialement située en face au 6 rue de la Madeleine, occupe ce lieu depuis 2008 et contribue au maintien de la vie sociale dans le quartier.

LE THERMALISME

Le thermalisme se développe au XIX^{e} siècle, rencontrant un essor notable dans les années 1880-1890 sous l'effet de « la fièvre du thermalisme » et de l'essor du chemin de fer. L'installation du thermalisme à Besançon est relativement tardive à la fin du XIXe siècle et repose sur la redécouverte, en 1866, des eaux salées de Miserey et la construction de la saline en 1872-1873.

En 1892, l'investisseur parisien Achille Vialatte fonde l'établissement thermal en créant la Compagnie des Bains salins de la Mouillère. Les thermes sont implantés à proximité de la gare de la Mouillère (1884) alors censée faciliter l'accès à la ville et favoriser l'émergence d'un tourisme thermal. L'installation des thermes à proximité de la gare traduit cette volonté, mais l'activité thermale demeure marginale dans cette ville de 50 000 habitants, à la différence de stations spécialisées comme Saint-Honoré-les-Bains en Bourgogne.

Les eaux, situées à près de sept kilomètres, sont acheminées par un saumoduc*, dont le coût élevé contribue aux difficultés financières initiales. La Ville concède une subvention et un raccordement au réseau d'eau douce en échange de la mise à disposition gratuite de cabines de bains et de services médicaux pour les indigents.

L'ensemble architectural est conçu par Marcel Boutterin (thermes et hôtel, 1891-1892) et Maurice Forien (casino et salle de spectacle, 1892). Racheté par la Ville en 1932, l'établissement connaît un déclin progressif, conduit à la faillite en 1965 et à sa démolition en 1966.

Les thermes de Besançon en 1912, plaque de verre, collection Meusy © Besançon, musée du Temps



BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES MUNICIPALES [éd.] et RENIAUX Anne [textes], *Besançon. Histoire d'eau. Des sources d'Arcier à la Bisontine*, Besançon, Les éditions du Sekoya, 2009.

BAEHR Frédérique, « Les bains publics à Besançon au XVIII^e^ siècle : une évolution des mentalités ? », *Regards sur les bourgs et villes de Franche-Comté du cœur historique aux qaurtiers périphériques*, Fédération des sociétés savantes de Franche-Comté, cahiers dolois, Dole, 2006.

BASSI Marie-Laure et CHENAL Thomas [dir.], *Besançon. Sites et monuments*, Bordeaux, Ausonius, 2024 (*Atlas historique des villes de France*), 2 vol.

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES MUNICIPALES [éd.], DESVERGNES Marion, FERREIRA-LOPES Henry, HITTER Michel, NATTER Sandrine et PACCHIN Fabrice [textes], *Les lumières de la ville ? Vivre à Besançon au XIX^e^ siècle (1815-1914)*, catalogue de l'exposition de la Bibliothèque municipale de Besançon du 5 octobre au 16 novembre 2019, Besançon, Ville de Besançon, 2019.

BRUNET Pascal, « Un architecte au service du bien commun », dans ANTONY Daniel *et alii*, Alphonse Delacroix (1807-1878). *Un architecte comtois curieux de son siècle*, Besançon, Société d'émulation du Doubs, 2020, p. 31-99.

DIRECTION VIE DES QUARTIERS [éd.], IZIBERT Pierre [textes], *Petite histoire de l'Eau et des Bains douches*, Besançon, impr. municipale.

DRAC BOURGOGNE–FRANCHE-COMTÉ [éd.], BARNCON Jean-Claude, GASTON Christophe, FAUVEL Marie-Marthe, METTETAL Jean-Pierre [textes], *L'aqueduc d'Arcier à Vesontio,* Archéologie en Bourgogne–Franche-Comté, n° 2, DRAC Bourogne-Franche-Comté, 2017.

DREAL et Ville de Besançon, *1910, la crue du siècle à Besançon,* Dossier de presse, 2010.

FERRAJ Camelia, *Aux portes de la ville. Encadrer les entrées et les sortes à Besançon à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de master 2 d'études médiévales interdisciplinaires, sous la direction de Lauren Buchholzer-Remy, Université de Strasbourg, 2018.

FOLHEN Claude [dir.], *Histoire de Besançon*, t. 2, *De la conquête française à nos jours*, Besançon, Cêtre, 1982.

GUILLERME André, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France. X^e^-XIII^e^ siècles », dans *Senefiance*, n° 15, numéro spécial *L'eau au Moyen Âge, Aix-en-Provence*, Presses universitaires de Provence, 1985, p. 185-200.

PETETIN Fabrice, *Histoire des Chaprais au XIX^e siècle : transformation d'un hameau maraîcher en quartier urbain*, Mémoire de maîtrise, 2001, Université de Franche-Comté.

POISSENOT Aimé, *La conquête de l'eau à Besançon, des fontaines monumentales à la distribution moderne*, Besançon, impr. municipale, 1991.

POUPARD Laurent, « Le canal du Rhône au Rhin et les moulins de Besançon », dans *Société d'émulation du Doubs*, 2012, p. 71-106.

PRÉFECTURE DU DOUBS, Plan de prévention des risques inondations (PPRI) du Doubs central, Note de présentation de la révision sur Besançon.

RIMAUD Yohan [éd.], *Le beau siècle. La vie artistique à Besançon de la Conquête à la Révolution (1674-1792)*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, du 10 novembre 2022 au 19 mars 2023, Paris et Besançon, Courtes et Longues, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, 2022.

ROUSSEL Christiane, *Besançon et ses demeures, du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Lyon, Lieux dits, 2013.

VIVIER Christian, MUCCIARELLI Lisa, BOFFY Nicolas, *Go ! Le sport à Besançon, 1865-2020*, Besançon, impr. municipale, 2024.

GLOSSAIRE

*** Avant-bec**
Partie des piles d'un pont placé à l'avant de celui-ci, destinée à le protéger du courant et de ce qu'il entraîne.

*** Bannière**
Division administrative de la ville sous l'Ancien Régime. Besançon était découpée en 7 différentes bannières permettant d'organiser la défense et la levée de l'impôt.

*** Doline**
Dans les régions de relief karstique, dépression fermée, circulaire ou ovale, sous forme de cuvette plus ou moins plate de dix à plusieurs centaines de mètres de diamètre.

*** Oppidum**
Agglomération celtique fortifiée.

*** Otium**
Concept philosophique latin désignant les occupations liées au développement artistique ou intellectuel d'un citoyen grec ou romain.

*** Saumoduc**
Canalisation servant à transporter la saumure, une eau chargée en sel.

*** Turbidité**
A l'inverse de la limpidité, caractère trouble d'un liquide ou d'un cours d'eau, provoqué par des particules en suspension.

*** Vantelle**
Petite vanne métallique régulant le débit à la porte d'une écluse.

Textes | recherches iconographiques
Direction Patrimoine Historique |
Besançon Ville d'art et d'histoire

Maquette
Direction du Patrimoine Historique |
Cathy Mauger, d'après DES SIGNES, studio Muchir
Desclouds 2018

Impression
L'imprimeur Simon, Ornans
Juin 2026

Crédits :
Archives départementales du Doubs | p. 9, p.26, p. 38
Archives municipales de Besançon | p. 7, p. 14, p. 17, p. 23, p. 30, p. 38, p. 40, p. 44, p. 46, p. 48, p. 50
Bibliothèque municipale de Besançon | p. 6, p. 19, p. 22, p. 24, p. 29, p. 32, p. 33, p. 34, p. 42, p 49
Bibliothèque nationale de France | p. 36
Collection particulière | p. 25
Musée des plans-reliefs | p. 37
Musée du Temps | p. 2, p. 52
Ville de Besançon | Eric Chatelain ; Jean-Charles Sexe.

Le Doubs traverse Besançon comme un fil d'histoire. Ressource vitale, il a nourri les habitants, porté l'industrie, permis le transport et les loisirs. Il a aussi été un défi permanent : crues, pollution, risques sanitaires. Découvrez comment l'eau a façonné la ville, sa vie quotidienne et ses aménagements, de l'Antiquité au XXI^{e} siècle.

Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de soutien à la création, à la qualité architecturale et au cadre de vie.

Toute la programmation de Besançon, ville d'art et d'histoire sur Facebook et Instagram @besancon.villedartetdhistoire, et sur l'agenda Sortir.besancon.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Direction régionale des affaires culturelles
Grand Besançon Métropole
Ville de Besançon
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
BESANÇON VILLE D'ART & D'HISTOIRE